X 3e circ.

Département de la Charente-Maritime - Circonscription n° 3, Saint-Jean-d'Angély

Elections Législatives

DU 23 NOVEMBRE 1958

Citoyennes, Citoyens,

A la demande de nombreux amis Paysans, Artisans et Petits Commerçants, j'ai l'honneur de me présenter à vos libres suffrages et j'espère que vous me ferez confiance. Né aux Essards de SAINT-PORCHAIRE, issu d'une famille d'Agriculteurs, je n'ai cessé de m'intéresser à la terre. EXPLOITANT AGRICOLE, PETIT NÉGOCIANT en Cognac, je suis **Maire de Burie** et CONSEILLER GÉNÉRAL de la Charente-Maritime.

Au sein de cette Assemblée départementale, j'appartiens à la 3e commission qui s'occupe de l'agriculture.

Depuis de nombreuses années, je n'appartiens plus à aucun parti. Fidèle au Général de Gaulle, j'ai demandé à tous mes amis de voter OUI pour le référendum, aussi lorsque L'UNION pour la NOUVELLE RÉPUBLIQUE, m'a désigné comme candidat, j'ai considéré qu'il était de mon devoir de répondre à son appel.

L'agriculture charentaise, nos artisans et commerçants, nos classes moyennes, trouveront en moi, leur défenseur naturel.

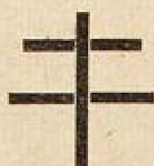
Les anciens combattants et prisonniers de guerre peuvent être assurés de mon dévouement à leur cause.

EXPLOITANT AGRICOLE :

Je sais ce que sont les mauvaises récoltes et je connais les charges qui pèsent sur l'agriculture. **J'entends obtenir l'indexation intégrale des prix agricoles et l'application stricte de la Loi LABORBE.** Il faut que les produits de nos exploitations soient régulièrement payés à un prix rémunérateur, qu'ils ne supportent pas un décalage sur les prix industriels. Je veux que chaque agriculteur ait les moyens de se moderniser, pour tenir son rang dans le Marché Commun de demain. J'apporterai à tous, mon concours pour qu'ils puissent bénéficier intégralement de toutes les aides prévues par la loi pour les agriculteurs et qui sont trop souvent inutilisées ; ils doivent pouvoir, en particulier, user des avantages que l'Etat consent, pour améliorer leurs bâtiments d'habitation et d'exploitation afin de mieux vivre et de faire prospérer leurs entreprises.

PETIT NÉGOCIANT :

Je connais les charges abusives qui pèsent sur le petit commerce et l'artisanat. La simplification de la fiscalité et des réglementations sera l'une des premières tâches auxquelles je m'attacherai. Il faut que les uns et les autres aient les moyens de rendre les services qui leurs sont demandés et qui sont indispensables à la vie normale de nos campagnes.



Vous avez dit OUI au référendum, l'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE vous donne les moyens de faire respecter votre OUI.

En 1945, tous les partis se disaient gaullistes, comme ils font aujourd'hui encore ; quelques mois après les élections, ils obligeaient le Général de Gaulle à une retraite qui a duré 10 ans, 10 ans qui ont été perdus pour la France.

Vous avez obligé les partis à rappeler le Général de Gaulle ; ils espèrent encore pouvoir demain recommencer leurs petites cuisines et l'empêcher d'agir, **vous ne leur permettrez pas ;** vous voterez pour ceux qui ont toujours été les compagnons fidèles du Général de Gaulle. Dans la circonscription de SAINT-JEAN-D'ANGÉLY, vous voterez pour le candidat de l'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE.

Georges VINET

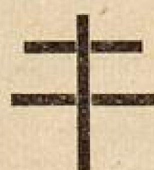
EXPLOITANT AGRICOLE
NÉGOCIANT EN COGNAC
CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE
MAIRE DE BURIE
CONSEILLER GÉNÉRAL de la Charente-Maritime

Républicain Indépendant d'action rurale, Candidat de l'U. N. R.

Remplaçant éventuel :

Guy DUCHAMP

Agriculteur
Président du Syndicat des Exploitants Agricoles
et Conseiller Municipal de Burie



Nous sommes ceux qui tiennent leurs promesses; nous vous avions promis de Gaulle, nous vous avions promis une nouvelle Constitution, nous vous avons ramené de Gaulle, nous avons obtenu une nouvelle Constitution.

Votre suffrage, nous donnera maintenant le moyen d'aider le Général de Gaulle à GUIDER LA FRANCE dans la voie de la prospérité et de la grandeur.

IMP. BRISSON ET SES FILS _ SAINT-JEAN-D'ANGELY